

# ACTIPRON EXTRA

Date de préparation 21-juil.-2015

Date de révision 21-juil.-2015

Numéro de révision: 1

## **1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit MAG29  
Nom du produit ACTIPRON EXTRA  
Synonymes -  
Substance pure/préparation Préparation

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Insecticide

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Fournisseur UPL France  
Energy Park  
132-190 Boulevard de Verdun  
92400 COURBEVOIE  
Tél.: + 33 (0)1 46 35 92 00  
e-mail : contact.uplfrance@uniphos.com  
fds.cerexagri@uniphos.com

Adresse e-mail

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence **(CARECHEM 24): +44 (0) 1235 239670**

France numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification du mélange

#### Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008

Toxicité par aspiration                      Catégorie 1 - (H304)

Toxicité chronique pour le milieu        Catégorie 3 - (H412)  
aquatique

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Éléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) N° 1272/2008



mention d'avertissement

**Danger**

#### mentions de danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P405 - Garder sous clé

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale

#### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

### 2.3 Autres dangers

Aucune information disponible

### 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.2. MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	No REACH.
White mineral oil	Present	8042-47-5	60 - 70	-		aucune donnée disponible
Oleic acid, ethoxylated	-	9004-96-0	1 - 5	-	Skin Irrit. 2 (H315)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir article 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

### 4. Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes Si les symptômes persistent, consulter un médecin
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir Consulter immédiatement un médecin En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons - Transporter immédiatement la victime à l'hôpital
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur Si les symptômes persistent, consulter un médecin
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter les symptômes.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Mousse, Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Jet d'eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction déconseillés** Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Danger spécial** Aucune information disponible

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle

Évacuer le personnel vers des zones sûres

Mettre en place une ventilation adaptée

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir de terre ou de sable sec

Absorber avec une matière absorbante inerte.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Manipulation**

S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation

#### **Mesures d'hygiène**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition</b>	Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle <a href="http://limitvalue.ifa.dguv.de/Webform_gw.aspx">http://limitvalue.ifa.dguv.de/Webform_gw.aspx</a>
<b>Niveau dérivé sans effet (DNEL)</b>	Aucune information disponible
<b>Concentration prévisible sans effet (PNEC)</b>	Aucune information disponible

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

#### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux</b>	lunettes de sécurité avec protections latérales.
<b>Protection de la peau</b>	Vêtements à manches longues.
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>aspect</b>	Incolore
<b>État physique</b>	Liquide
	Concentré émulsionnable
<b>Odeur</b>	Légère

<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques/ Méthode</u>
<b>pH</b>	aucune donnée disponible	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune information disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucune information disponible	
<b>Point d'éclair</b>	> 200 °C	
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ne s'applique pas	
<b>Densité relative</b>	0.840	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune information disponible	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	> 250°C	
<b>température de décomposition</b>	Aucune information disponible	
<b>viscosité</b>	17 * 10e-6 m2/sec	@40°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible	

### 9.2 AUTRES INFORMATIONS

**Teneur en COV** Aucune information disponible

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition

### 10.5 matières incompatibles

Oxydants

### 10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote...

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

<b>Effets locaux</b>	
<b>Inhalation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Non irritant.
<b>Contact avec la peau</b>	Non irritant.
<b>Ingestion</b>	Pas d'information disponible.

**DL50 orale** > 2000 mg/kg (rat)

#### Toxicité chronique

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**sensibilisation** peau: N'a pas d'effet sensibilisant.

**Effets cancérogènes** Aucune information disponible

**EFFETS MUTAGÈNES** Aucune information disponible

**Effets sur la reproduction** Aucune information disponible

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

CE50/72h/algues = > 100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)

EC50/48h/Daphnia = 16.49 mg/l

CL50/poisson/96 h = 19.5 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Log Pow
White mineral oil	>6

### 12.4 Mobilité dans les sols

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

### 12.6 Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés** Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

**No de déchet suivant le CED** 020108 - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

**AUTRES INFORMATIONS** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

**14. Informations relatives au transport****ADR/RID**

- 14.1 N° ONU Non réglementé  
14.2 Nom d'expédition  
14.3 Classe de danger  
14.4 Groupe d'emballage  
14.5 Danger pour l'environnement  
14.6 Dispositions spéciales

**IMDG/IMO**

- 14.1 N° ONU Non réglementé  
14.2 Nom d'expédition  
14.3 Classe de danger  
14.4 Groupe d'emballage  
14.5 Danger pour l'environnement  
14.6 Dispositions spéciales

**IATA/ICAO**

- 14.1 N° ONU Non réglementé  
14.2 Nom d'expédition  
14.3 Classe de danger  
14.4 Groupe d'emballage  
14.5 Danger pour l'environnement  
14.6 Dispositions spéciales



## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE Non classé

Homologation n° : 2150103

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

#### Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
EINECS/ ELINCS	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
Chine	-
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme

#### Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

## 16. Autres informations

#### **Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée

Date de révision 21-juil.-2015

Remarque sur la révision Sans objet

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

#### **Clause de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le PRODUIT EN L'ÉTAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**